



Syndicat Intercommunal
Animation Jeunesse-Enfance
Hirel, La Fresnais,
St Méloir des Ondes

SIAJE/Jeunesse : Fiche d'inscription

Adhérent :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

Adresse Internet :

Responsable légal :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Numéro sécurité sociale :

Numéro d'allocataire CAF :

Numéro d'allocataire MSA :

Ou autre (précisez) :

Situation :

Collège

Lycée

Apprentissage

Travail

Sans emploi

Règlement Intérieur

Les activités jeunesse du SIAJE sont ouvertes à tous les jeunes de 10 à 18 ans qui se sont acquittés de l'adhésion à la structure. Celle-ci est fixée à 8,50 € de juillet à juillet.

Il faut distinguer plusieurs types d'accueil.

1. L'accueil informel : C'est avant tout un temps d'échanges, aucune activité n'est programmée, les jeunes ont loisir de prendre possession de l'espace comme ils l'entendent. Les jeunes ont la possibilité de quitter l'espace quand ils le veulent (l'équipe d'animation ne peut être rendue responsable d'accidents survenus hors des horaires et du lieu d'activités).
2. Les espaces projets : Ce sont des temps pendant lesquels les jeunes se réunissent autour d'une thématique particulière (On ne peut pas faire autre chose dans l'espace jeunes).
3. Les activités pendant les vacances : Les jeunes doivent IMPERATIVEMENT s'inscrire à l'avance pour participer aux activités. Les horaires doivent être respectés (on ne part pas en plein milieu d'une activité !)

Quelques règles à l'attention de tous :

- **Respecter l'équipe d'animation.**
- **Se respecter entre jeunes.**
- **Respecter les locaux.**
- **Respecter le voisinage (nuisances sonores...)**
- **La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est strictement exclue dans et aux abords des espaces jeunes.**
- **Il est formellement interdit de fumer dans les espaces jeunes.**
- **Respecter la loi.**

Tout manquement à ces règles évidentes de savoir-vivre et de civisme entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'espace jeunes en accord avec les responsables du SIAJE.

Les jeunes seront responsables des accidents ou dégradations qu'ils pourraient provoquer. Il est donc nécessaire qu'ils soient assurés dans le cadre des activités en dehors de l'école (responsabilité civile, assurance extrascolaire).

Les jeunes n'ayant pas encore rempli de fiche sanitaire doivent la faire compléter par leurs parents.

Charte Informatique

Des ordinateurs sont mis à la disposition des jeunes dans chaque espace. Pour assurer un bon usage du matériel informatique, certaines règles doivent être respectées :

1. Pour chaque téléchargement ou installation de logiciel, les jeunes devront d'abord demander l'accord de l'animateur référent.
2. Les propriétés générales des ordinateurs ne peuvent pas être modifiées.
3. Il est rappelé que le téléchargement gratuit de certaines musiques, certains films et certains programmes est condamné par la loi. Cette pratique ne peut avoir lieu au sein d'un espace jeunes !
4. Des créneaux horaires sont prévus pour l'usage libre des ordinateurs. Des temps d'accès supplémentaires pourront être mis en place pour des jeunes qui manifesteraient le besoin d'utiliser les ordinateurs comme outils de travail.

Projet éducatif et pédagogique

Chaque structure de loisirs accueillant du public se doit d'être dotée d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique. Ceux-ci peuvent vous être transmis si vous le souhaitez. Renseignez-vous auprès de l'équipe d'animation.

Mise en ligne de photographies

Un blog à l'attention des jeunes utilisant le service a été créé. Vous pourrez y trouver des informations diverses et des photos des jeunes lors des activités.

Adresse : www.siajejeunes.canalblog.com

Dans ce cadre, j'autorise le SIAJE à mettre en ligne les photographies sur lesquelles apparaissent mes enfants (cochez la case correspondante)

- Oui
 Non

A l'attention des tuteurs légaux :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur*.....
déclare avoir bien pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique de l'espace jeunes. En conséquence, j'autorise ma fille, mon fils*.....
à fréquenter les espace jeunes mis en place par le SIAJE.

NB : Cette autorisation est valable dans le cadre général de l'utilisation des espaces jeunes. Pour les activités organisées pendant les vacances certaines autorisations supplémentaires pourront être demandées.

J'autorise par ailleurs les membres de l'équipe d'animation à transporter mon enfant en voiture en cas de besoins.

*rayer la mention inutile

Fait à _____ le _____

Signature :

A l'attention des jeunes :

Je soussigné(e).....déclare avoir bien pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique des espaces jeunes et m'engage donc à les respecter.

Fait à _____ le _____

Signature :